

Veille juridique hebdomadaire

Fiscalisation des indemnités des élus locaux

Dans le cadre de la modification de la réglementation relative à l'imposition sur les indemnités des élus, l'AMF a mis à jour sa brochure sur le statut de l'élu. Il est notamment rappelé que la loi de finances pour 2017 a supprimé le régime de retenue à la source. Par ailleurs, à partir de l'année 2018, les indemnités de fonction seront soumises à l'impôt sur le revenu.

[Brochure sur le statut de l'élu \(chapitre IX\)](#)

Fin des cumuls des mandats en 2017 pour les parlementaires

En application de la loi organique n°2017-125 du 14 février 2014 interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur, les parlementaires concernés seront tenu d'opérer un choix entre leurs différents mandats. A ce titre, l'AMF a élaboré une note afin de préciser, notamment, la date d'entrée en vigueur des nouvelles incompatibilités (*31 mars 2017*), les mandats et fonctions visés ainsi que les incidences du cumul des mandats.

[Note relative à la fin du cumul des mandats en 2017](#)

Poids lourds et contributions spéciales pour l'entretien des chemins ruraux de la commune

Afin d'accompagner au mieux les communes confrontées à des dégradations sur leurs chemins ruraux, l'AMF a publié une note de présentation des droits et moyens d'action de la commune en vue d'obtenir une contribution financière spéciale pour l'entretien des chemins communaux détériorés par le passage de poids lourds.

[Guide sur les contributions spéciales](#)

Procédure de passation des contrats de concessions et des délégations de service public

L'AMF a récemment mis en ligne une nouvelle note concernant la procédure à suivre pour passer des contrats de concessions de et délégations de service public, conformément à l'ordonnance n°2016-65 et du décret n°2016-86. A cet effet, les différentes étapes de la procédure à suivre pour la mise en place d'une concession de services, de service public ou de travaux y sont présentées.

[Note sur la procédure de passation des contrats de concession](#)

Charte de l'évaluation des domaines

Pour faire suite à la fixation des nouveaux seuils de consultation obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017, la DGFIP, en association avec l'AMF, a publié une Charte de l'évaluation du domaine.

Les dérogations de consultation, en faveur des communes de moins de 2000 habitants, y sont notamment précisées.

Ce guide traite des questions suivantes :

- Pourquoi saisir le Domaine ?
- Comment le Domaine réalise-t-il ses évaluations ?
- Comment saisir le Domaine ?
- Les engagements de qualité du Domaine.

Par ailleurs, ce guide est accompagné de nombreuses annexes, notamment : cas de saisine obligatoire, évaluations facultatives, modèle de dossier de saisine, méthodes d'évaluation,...

[Accès à la Charte](#)